

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SEANCE DU

30.06.26

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin à 18h00, le Conseil D'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame ORMAN Isabelle, suite à la convocation en date du 24 juin 2026.

ETAIENT PRESENTS :

ORMAN Isabelle, COTELLE Mehdi, COQUELLE Murielle, DUBOIS Géraldine, DE FREITAS Léandre, WASZYCK Pascale, BASTIEN Monique, BEKKOUCHE Fatna, DELCROIX Didier, HAINE-LEROY Nicole.

ETAIENT EXCUSES : SEVIN Christian, GORAJSKI Nathalie, CUVILLIER Valérie,

Objet :

**Adoption du
règlement de la
domiciliation**

SEVIN Christian a donné pouvoir à ORMAN Isabelle
CUVILLIER Valérie a donné pouvoir à COTELLE Mehdi
GORAJSKI Nathalie a donné pouvoir à COQUELLE Murielle

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Quorum : 7

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

VU le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L.264-1 et suivants ;

CONSIDÉRANT que la domiciliation permet aux personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse administrative afin de recevoir leur courrier et d'accéder à leurs droits et prestations ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Centre Communal d'Action Sociale de mettre en œuvre ce dispositif dans le respect du cadre légal ;

CONSIDÉRANT la nécessité de formaliser les règles d'attribution et de fonctionnement du service afin d'en garantir la transparence, l'équité et la bonne information des usagers ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

– **D'APPROUVER** le règlement de domiciliation tel qu'annexé à la présente délibération

– **D'AUTORISER** Madame la Présidente à mettre en œuvre ce dispositif ;

Accusé de réception en préfecture
062-266207240-20260630-D20260630_01-DE
Date de réception préfecture : 02/07/2026

– **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Exprimés :13

Pour : 13

Abstentions :0

Contre : 0

A ROUVROY, le 30.06.26

La présidente du CCAS


Valérie CLIVILLIER
62320